

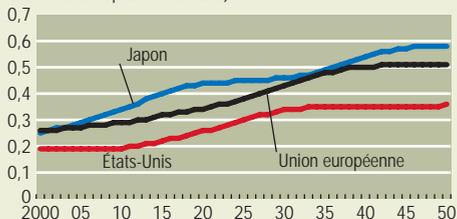
# L'Europe peut-elle

DANS LES décennies à venir, le vieillissement de la population de l'Union européenne (UE) va s'accroître du fait du départ à la retraite de la génération du baby-boom et de l'augmentation de l'espérance de vie. Ce sera vrai tant dans les pays de l'UE à 15 que dans les dix nouveaux pays membres. Dans le meilleur des cas, l'élargissement aura un bref effet de rajeunissement, les nouveaux membres présen-

tant aujourd'hui un profil démographique beaucoup plus jeune. Selon les projections, la part des personnes âgées dans l'UE à 25 approchera d'ici 2020 celle de l'UE à 15, en raison de la chute du taux de fertilité dans les nouveaux pays membres depuis une dizaine d'années. En fait, la perspective d'un sérieux vieillissement de la population dans l'UE n'est plus lointaine, puisqu'il commencera dès 2010.

## La population des grands pays industrialisés vieillit.

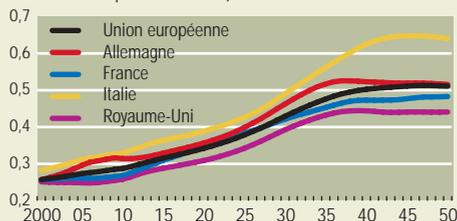
(ratio de dépendance économique des personnes âgées; ratio 65 ans et plus/15-64 ans)



Sources : Comité de politique économique de l'Union européenne, 2001; Nations Unies, *World Population Prospects* (révision 98); estimations des services du FMI.

## Dans l'Union européenne, la part des personnes âgées dans la population doublera d'ici 2050 ...

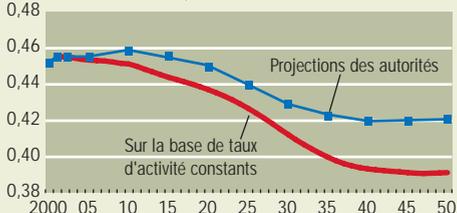
(ratio de dépendance économique des personnes âgées; ratio 65 ans et plus/15-64 ans)



Sources : Comité de politique économique de l'Union européenne, 2001; estimations des services du FMI.

## ... et la part des actifs dans la population chutera nettement.

(taux d'emploi; pourcentage de la population totale)



Sources : Comité de politique économique de l'Union européenne, 2001; estimations des services du FMI.



# se permettre de vieillir?

Pour la plupart des pays de l'UE, le vieillissement de la population causera de gros problèmes budgétaires, dont le principal est la précarité financière du système de retraite. L'Europe est consciente qu'une réforme radicale des retraites est nécessaire et urgente. Aujourd'hui, les régimes publics de répartition prédominent dans la plupart des pays. Dans le cadre de ces régimes, les pensions proviennent des cotisations ou impôts actuels. Le problème est que ces régimes risquent d'être très insuffisamment financés lorsque le nombre de retraités commencera à dépasser de loin le nombre de cotisants. Par contre, les régimes de capitalisation — privés et publics — jouent un rôle secondaire. Les participants à ce type de régime accumulent au fil des années des actifs financiers qui alimentent un fonds dont sont tirées les pensions de retraite.

Trois solutions s'offrent à l'Europe :

- **Comblent les déficits de financement des régimes de répartition** sur une base annuelle grâce à des réformes «des paramètres» qui accroissent les recettes (en augmentant les cotisations aux régimes de retraite ou le nombre de cotisants) ou qui réduisent les dépenses (en diminuant les prestations ou le nombre de retraités), ou l'un et l'autre.

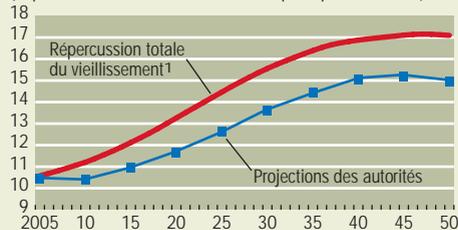
- **Adopter un régime public de capitalisation**, ce qui exigerait de dégager des excédents dans le régime public de retraite, au moins pendant une vingtaine d'années.

- **Adopter un régime de capitalisation privé**, ce qui entraînerait un déficit du régime public de retraite pendant la période de transition, puisque les cotisations seraient détournées vers des comptes de pension privés (en supposant que le détournement des cotisations ne peut être totalement compensé par des réformes des paramètres).

Jusqu'à présent, les pays membres de l'UE sont favorables à diverses stratégies qui englobent toutes ces options. Certains envisagent de réduire leur dette publique et d'utiliser les économies ainsi réalisées sur les charges d'intérêts pour faire face au surplus de dépenses lié au vieillissement de la population; de réformer leur marché du travail pour accroître le taux d'emploi, en particulier des personnes âgées et des femmes; et, en particulier dans les nouveaux pays membres, d'adopter un régime de répartition privé. Cependant, étant donné l'ampleur du problème, les prestations de retraite publiques devront aussi être réduites — et ce, substantiellement —, ce qui, au niveau politique, exigera qu'un électorat vieillissant accepte une érosion des prestations qui lui avaient été promises. Dès lors, il ne fait aucun doute qu'une solution clairvoyante consisterait à s'appuyer davantage sur la troisième option, c'est-à-dire commencer à établir aujourd'hui un pilier *privé* de manière à ce qu'il puisse aider à compenser les réductions inévitables des prestations de retraite publiques sans créer d'antagonisme entre les jeunes générations et leurs aînés. ■

## L'augmentation du nombre de personnes âgées menace de fragiliser la situation financière de l'État-providence ...

(dépenses de l'UE au titre des retraites publiques; % du PIB)

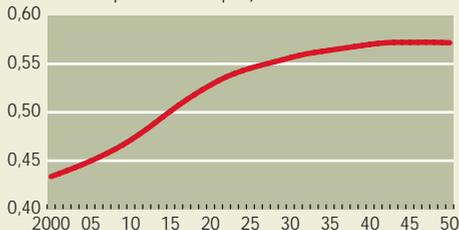


Sources : Comité de politique économique de l'Union européenne, 2001; estimations des services du FMI.

<sup>1</sup>Tous les paramètres du système des retraites (tels que générosité et admissibilité) et le taux d'emploi sont inchangés; seule la variation du rapport de dépendance influe sur les dépenses au titre des retraites publiques.

## ... tout en renforçant le pouvoir politique de ses principaux bénéficiaires.

(part des électeurs âgés dans la population en âge de voter; ratio 50 ans et plus/18 ans et plus)



Sources : Comité de politique économique de l'Union européenne, 2001; estimations des services du FMI.

Préparé par Albert Jaeger, Chef de division au Département Europe du FMI.